

Pierre Benz et André Mach

10. Universités et élites académiques : du savant patricien cosmopolite au scientifique globalisé

Le 11 janvier 2023, après un long processus de sélection, l'Assemblée de l'Université de Genève composée de membres représentatifs des différents corps universitaires propose le biologiste Éric Bauce, de l'Université de Laval à Québec, pour succéder à l'économiste Yves Flückiger au poste de recteur. Une semaine plus tard, le Conseil d'État, à qui revient la décision finale, refuse cette proposition. L'exécutif cantonal, par l'intermédiaire de sa cheffe de l'instruction publique, insiste sur la nécessité de choisir un candidat « *qui connaisse très bien les enjeux de la formation et de la recherche en Suisse, ainsi que notre système politique. En somme, une personnalité issue du canton ou pour le moins d'une haute école romande* »¹.

Cet épisode illustre une caractéristique centrale de l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche : celle d'une tension entre la dimension transnationale de la production et des carrières scientifiques et la persistance de l'ancrage local des processus de recrutement pour

¹ ARMANIOS Rachad, « L'UNIGE choisit le Québécois Eric Bauce pour succéder au recteur », *Tribune de Genève*, 11.01.2023. En ligne : <<https://www.tdg.ch/luniversite-choisit-le-quebecois-eric-bauce-pour-succeder-au-recteur-360172109731>>.

les fonctions de pilotage des institutions académiques. Il illustre aussi l'interdépendance de la sphère académique avec les autres sphères de pouvoir, et donc son autonomie relative². Bien que possédant leurs propres règles du jeu établies pour et en grande partie par les pairs, c'est-à-dire les membres de la communauté scientifique, la sphère académique et ses élites sont également soumises à l'influence des pouvoirs politiques ou économiques. L'étude des élites académiques permet d'interroger la nature et les formes de ces liens, dont l'existence questionne l'image idéalisée du scientifique en tant que savant-inventeur isolé dans sa tour d'ivoire. Elle permet aussi d'observer différentes formes d'internationalisation, leurs moments et leurs effets: d'un côté, ce phénomène peut participer à un affaiblissement des réseaux locaux et, de l'autre, il peut aussi favoriser une connexion aux réseaux internationaux.

Les universités représentent de très vieilles institutions étroitement attachées à leur ville de fondation, souvent déjà au Moyen Âge (l'Académie de Bâle date de 1460, celle de Genève de 1579, plusieurs écoles supérieures s'établissent, de manière plus éclatée, dès le xvi^e siècle à Zurich). Différentes institutions, plus ou moins directement rattachées aux universités, seront des éléments moteurs de développement scientifique; il s'agit notamment de sociétés scientifiques telles que la Société des arts de Genève (voir **Chapitre 8**), établie en 1776, ou la Société des naturalistes (1803) qui sera à l'initiative de la création de la Société helvétique des sciences naturelles en 1815, la plus ancienne société de ce type à l'échelon national. Durant le xix^e siècle, les anciennes structures académiques ont toutes été réformées et transformées en universités, regroupant dès lors les fonctions tant de recherche que d'enseignement, à l'image de ce qu'elles sont aujourd'hui. Cet épisode de refondation libérale des universités est central, car il entraîne un renouvellement partiel du corps professoral issu de l'Ancien Régime passant notamment par l'importation de professeurs de pays voisins, en premier lieu l'Allemagne, qui domine l'espace scientifique international durant la seconde moitié du xix^e siècle.

² BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.



Illustration 10.1 – Genève, promenade des Bastions: Université (bâtiment central) (vers 1920).

Source: Bibliothèque de Genève (fbb n18x24 geneve 00088).

En tant que lieux centraux pour la production et l'enseignement de connaissances, les universités sont au cœur de la formation d'un personnel qualifié pouvant contribuer au développement des économies locales, mais aussi des lieux de socialisation des élites. Les universités ne sont ainsi pas renfermées sur elles-mêmes, mais jouent un rôle fonctionnel au cœur des villes en collaborant plus ou moins activement avec les institutions non universitaires. Elles sont un lieu d'échanges entre niveaux local et international, ainsi qu'entre les différentes sphères de pouvoir – cela non seulement sur le plan des idées, mais aussi dans leur gestion, liées aux autorités cantonales qui peuvent intervenir, notamment, dans les procédures de nomination des professeur·e·s.

Malgré une certaine inertie, les institutions universitaires ont connu de profondes transformations que ce chapitre aborde sous l'angle des profils des professeur·e·s des Universités de Bâle, Genève et Zurich en faisant ressortir trois phases (voir **Chapitre 4**): une domination patricienne qui cohabite avec une importante internationalité du corps professoral (1890-1910), suivie d'un mouvement de nationalisation (1937-1980) et, enfin, de ré-internationalisation et de féminisation tardive et relative (2000-2020).

Domination patricienne et importation de l'excellence étrangère, 1890-1910

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la proportion de professeurs issus des familles patriciennes est considérable, au-delà des 50 % dans le cas de Genève³. Ces derniers, qui pouvaient former de véritables dynasties professorales, détiennent alors un avantage indéniable sur les conditions nécessaires à la poursuite d'une carrière scientifique. D'une part, leur aisance matérielle leur permet d'occuper ces fonctions qui, alors, ne sont que faiblement rémunérées. La fortune de ces familles a d'ailleurs aussi contribué

³ SIGRIST René, *L'essor de la science moderne à Genève*, Lausanne, PPUR, 2004.

au développement des institutions académiques. À Bâle, par exemple, le Musée historique (1849), le Bernoullianum (1874), l'un des plus anciens bâtiments de l'Université, dédié aux sciences naturelles, tout comme l'Institut de chimie (1910) doivent tous trois leur existence au mécénat de grandes familles locales⁴. D'autre part, la forte intégration de ces familles dans les réseaux des grandes villes européennes facilite l'établissement de contacts internationaux essentiels au succès de leur carrière. Ces savants patriciens cosmopolites bénéficiaient en outre d'une légitimité scientifique considérable, notamment parce qu'ils figuraient parmi les détenteurs des plus importants fonds de recherche et parmi les auteurs les plus reconnus par leurs pairs⁵.

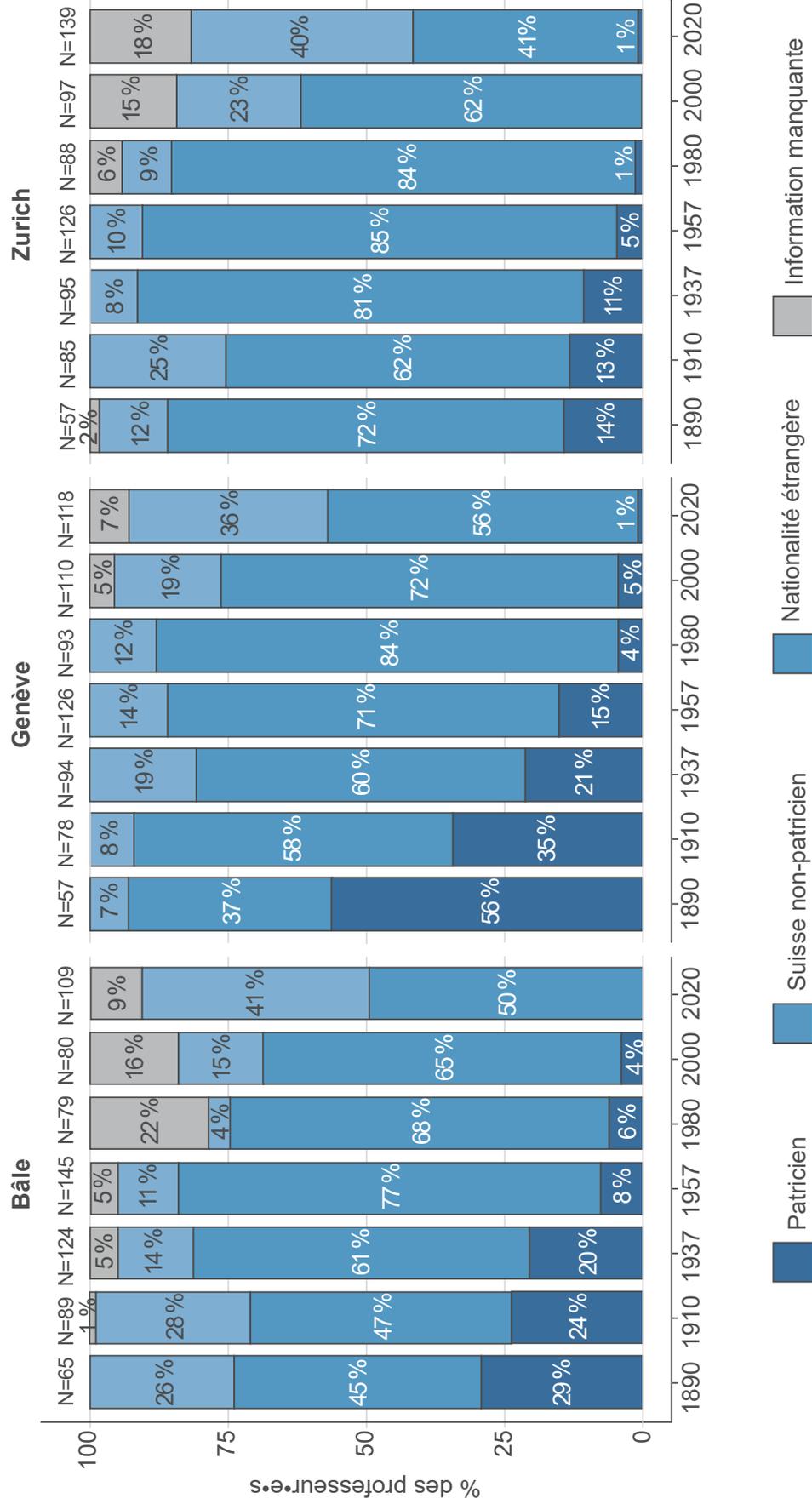
Le **Graphique 10.1** témoigne de la part très importante des chaires professorales occupées par des membres des familles patriciennes ainsi que de la forte présence de professeurs étrangers au début du xx^e siècle. Cette présence de patriciens à des fonctions professorales diffère entre les trois villes. À Bâle, si 30 % des chaires sont occupées par des membres de familles patriciennes en 1890, seulement 8 % le sont en 1957. À Genève, ce même taux chute de 56 % en 1890 à 35 % en 1910, puis à 15 % en 1957. À Zurich, le nombre globalement plus faible de patriciens se reflète dans leur présence moindre au sein de l'Université (14 % en 1890 et 5 % en 1957), qui s'est ouverte aux non patriciens beaucoup plus tôt.

Ces observations font écho aux contextes des xviii^e et xix^e siècles, à Genève notamment, où la Révolution radicale de 1846 et la perte des privilèges formels des patriciens avaient ouvert l'accès aux fonctions professorales à une nouvelle élite bourgeoise. On observe cependant un maintien de l'influence de l'aristocratie savante locale jusque dans la première moitié du xx^e siècle, et ce malgré une

⁴ SIMON Christian, *Naturwissenschaften in Basel im 19. Und 20. Jahrhundert. Die Philosophisch-Naturwissenschaftliche Fakultät der Universität*, Bâle, Historisches Seminar der Universität Basel, 2010.

⁵ MONTANDON Cléopâtre, « Sciences et société à Genève aux xviii^e et xix^e siècles : le cas d'une communauté scientifique », *Gesnerus* 32, 1975, pp. 16-34.

Graphique 10.1 – Proportion de professeurs patriciens, non patriciens et de nationalité étrangère, 1890-2020



Source: Base de données des élites suisses (<<https://elitesuisse.unil.ch>>).

propension accrue au recrutement à l'international⁶. Les professeurs étrangers sont également nombreux aux deux premières dates, en particulier à Bâle (26 % en 1890 puis 28 % en 1910) et à Zurich (12 % puis 25 %).

Les liens de l'université avec l'étranger ne concernent pas seulement la nationalité des professeurs, mais aussi l'étendue de leurs réseaux et de leur carrière internationale. Les savants patriciens, notamment, sont caractérisés par un fort cosmopolitisme : en plus de larges réseaux scientifiques internationaux, plus d'un tiers d'entre eux ont obtenu un doctorat à l'étranger en 1890 et 1910 (voir **Graphique 10.2** ci-dessous). Cette situation ne se modifie qu'après la Première Guerre mondiale, où d'intenses débats sur la surreprésentation de professeurs étrangers, en particulier allemands, dans les universités suisses ont un effet très important sur le profil du corps professoral.

Le maintien des savants patriciens dans la première moitié du xx^e siècle est certainement tributaire de leur position à l'interface des différentes sphères de pouvoir. Un premier aspect qui illustre la transversalité des savants patriciens est leur multipositionnalité, marquée par l'occupation de fonctions politiques ainsi que leur présence dans les rectorats et décanats des universités (voir **Chapitre 1**). En 1890, 12 % des professeurs des universités (soit une vingtaine) siègent dans des organes législatifs cantonaux ou communaux des trois villes, et sont proportionnellement deux fois plus nombreux à occuper des fonctions de recteurs ou de doyens que les professeurs non patriciens. Ces fonctions de pilotage des institutions académiques sont également des positions d'intermédiaire avec les autorités politiques et les milieux économiques. Les recteurs en particulier, nommés par les autorités politiques, jouent un rôle d'interface avec ces dernières. Cette fonction ne s'est professionnalisée que tardivement, dans le dernier quart du xx^e siècle. Auparavant d'une durée très courte (un ou deux ans), le

⁶ HORVATH Franz, «Hochschulkarrieren im Wandel. Reproduktion, Professionalisierung, Internationalisierung des Schweizer Hochschulpersonals», in: PFISTER Ulrich, STUDER Brigitte et TANNER Jakob (éd.), *Arbeit im Wandel: Deutung, Organisation und Herrschaft vom Mittelalter bis zur Gegenwart = Le travail en mutation: interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Âge à nos jours*, Zurich, Chronos, 1996, pp. 145-170.

poste de recteur comportait une dimension symbolique et conférait une visibilité très importante au-delà de la sphère académique⁷. Si les rares professeurs occupant des fonctions dans la sphère économique sont généralement de simples administrateurs dans les secteurs de la chimie et des assurances, cela ne signifie pas que les savants patriciens se tiennent à distance de la sphère économique; les liens apparaissent nombreux lorsque l'on considère l'étendue de leurs réseaux familiaux.

Un deuxième aspect qui confère aux savants patriciens un rôle de connecteur entre les différentes sphères de pouvoir a trait à leurs très nombreux liens de famille. Un exemple particulièrement caractéristique des réseaux familiaux des savants patriciens est celui des Hagenbach de Bâle. En 1888, Eduard Hagenbach-Burckhardt (1840-1916), fils du médecin Eduard Hagenbach-Geigy (1807-1843), est nommé professeur ordinaire de médecine humaine. Son fils Ernst Hagenbach-Merian (1875-1946) occupera le poste de professeur extraordinaire d'orthopédie et celui de médecin-chef du service de chirurgie de l'hôpital pédiatrique entre 1921 et 1947. Au-delà de leur activité scientifique, les familles patriciennes jouent un rôle fondamental dans le développement de nombreuses infrastructures académiques. Eduard Hagenbach-Bischoff (1833-1910), professeur ordinaire de physique et cousin du professeur Hagenbach-Burckhardt, est par exemple à l'initiative du Bernoullianum, un nouvel institut de l'Université fondé en 1874 et spécialement dédié au développement des sciences naturelles, où son fils August Hagenbach-Aman (1871-1955) exerce à sa suite la fonction de professeur ordinaire de physique de 1906 à 1942.

L'influence des élites patriciennes ne se cantonne pas à la sphère académique. Le même Eduard Hagenbach-Bischoff, tout comme son fils Karl (1863-1921), docteur en médecine, siège au Grand Conseil bâlois durant plusieurs décennies dans les rangs du Parti libéral. Les liens de cette famille avec la sphère économique sont

⁷ BÜHLMANN Felix, ROSSIER Thierry et BENZ Pierre, «The elite placement power of professors of law and economic sciences», in: KORSNES Olav, HEILBRON Johan, HJELLBREKKE Johs et al. (éd.), *New directions in elite studies*, Oxfordshire, Routledge, 2018, pp. 247-264.

également nombreux. Le cousin des professeurs Hagenbach-Bischoff et Hagenbach-Burckhardt n'est autre que Johann Rudolf Geigy-Merian (1830-1917), propriétaire de la firme du même nom, par ailleurs docteur *honoris causa* de l'Université de Bâle en 1910. Son fils, lui aussi président de Geigy, recevra le même titre de l'EPFZ en 1930, et son petit-fils, membre du Conseil d'administration et professeur de biologie à l'Université de Bâle, celui de l'Université de Zurich en 1973.

À Zurich et Genève, certaines figures de professeurs, issues de familles patriciennes, se sont illustrées comme des personnalités majeures de la vie politique et intellectuelle de leur ville. Fils d'un directeur de l'entreprise de construction de machines MFO et issu par alliance de vieilles familles zurichoises, Dietrich Schindler-Amsler (1890-1948), professeur de droit public et administratif, se distingue par ses multiples engagements en dehors du monde académique sur les plans politique (conseiller municipal et député cantonal radical), économique (administrateur de plusieurs importantes sociétés zurichoises) et aussi au sein de la NZZ, dont il présidera le Conseil d'administration durant les années 1940. À Genève, suivant la tradition familiale de son père et de son grand-père, Olivier Reverdin-Chaponnière (1913-2000) devient professeur à l'Université en langue et littérature grecque ancienne pendant la période d'après-guerre. Par ailleurs, il siège sous la Coupole fédérale pendant plus de vingt ans, d'abord au Conseil national, puis au Conseil des États, dans les rangs libéraux, tout en exerçant les fonctions de rédacteur en chef et directeur du *Journal de Genève*. Il occupe des fonctions dirigeantes dans différentes institutions scientifiques, dont le FNS, ainsi que dans le monde économique, comme président du Conseil d'administration de Rolex et administrateur de Ciba-Geigy.

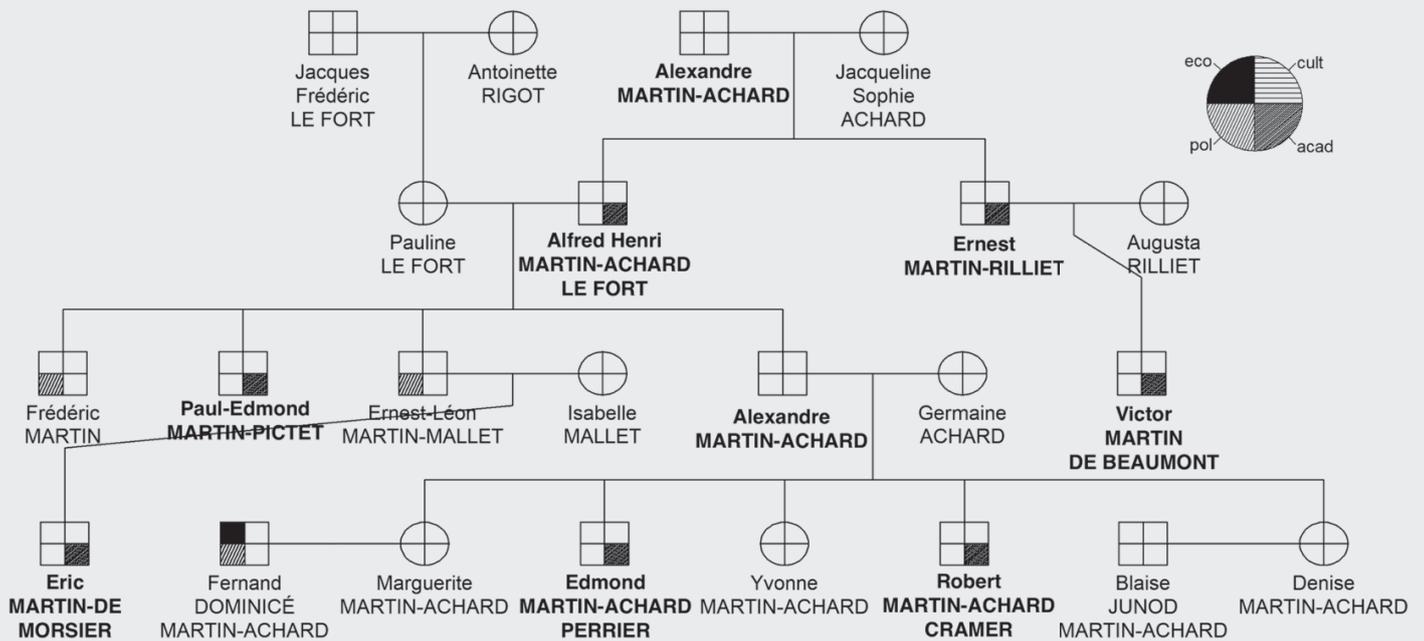
Encadré 10.1 – La dynastie des Martin à l’Université de Genève : six recteurs sur quatre générations

La concentration de fonctions de pouvoir au sein du monde académique à Genève est particulièrement bien illustrée par la famille patricienne des Martin, originaire du Dauphiné en France. Le premier membre de la famille à obtenir la bourgeoisie genevoise est Jean Martin (1706-1758), marchand confiseur. Par la suite, la famille connaît une ascension sociale rapide grâce à des études réalisées à l’Académie de Genève et à des alliances matrimoniales avec de prestigieuses familles locales.

Le petit-fils de Jean, Alexandre-Jean-Charles Martin-Trembley (1791-1861), accède déjà à la fonction de procureur de la République et canton de Genève. L’unique fils du procureur, Alexandre (1822-1887), se consacre également à une profession juridique et ouvre la voie des carrières académiques à plusieurs de ses descendants directs. Ainsi, sur quatre générations, entre les années 1870 et 1980, la famille Martin ne compte pas moins de dix professeurs et six recteurs. Quatre furent professeurs de droit, deux en théologie, un en médecine, deux en histoire et en archéologie et un helléniste.

Cependant, le rayonnement de la famille Martin ne se limite pas au monde académique. En effet, plusieurs de ses membres occupent un mandat politique dans les rangs du Parti libéral; certains sont officiers dans l’armée suisse; quatre sont bâtonniers de l’ordre des avocats de Genève; un préside le Conseil d’administration du *Journal de Genève*; un autre siège au comité directeur du CICR. Le représentant le plus connu de la famille est sans doute Frédéric Martin (1872-1942), qui n’a pas fait de carrière académique, mais qui est avocat et une figure politique libérale importante de la première moitié du xx^e siècle, d’abord au Grand Conseil, puis comme conseiller d’État (1930-1933) et conseiller aux États de 1933 à sa mort. En tant que conseiller d’État, il a dirigé le Département de justice et police lors de la fusillade de manifestants ouvriers du 9 novembre 1932, qui a fait treize morts.

Figure 10.1 – Arbre généalogique simplifié de la famille Martin



1^{re} génération

Alexandre Martin-Achard (1822-1887), professeur de droit/**recteur**

2^e génération

Alfred Henri Martin-Achard-Le Fort (1847-1927), professeur de droit/**recteur**

Ernest Martin-Rilliet (1849-1910), professeur de théologie/**recteur**

3^e génération

Paul-Edmond Martin-Pictet (1883-1969), professeur d'histoire/**recteur** (fils d'Alfred)

Victor Martin-de Beaumont (1886-1964), professeur de linguistique/**recteur** (fils d'Ernest)

Alexandre Martin-Achard 2 (1878-1946), professeur de droit et avocat, (fils d'Alfred)

4^e génération

Éric Martin-de Morsier (1900-1980), professeur de médecine/**recteur**, (petit-fils d'Alfred)

Edmond Martin-Achard-Perrier (1911-1995), professeur de droit, (fils d'Alexandre)

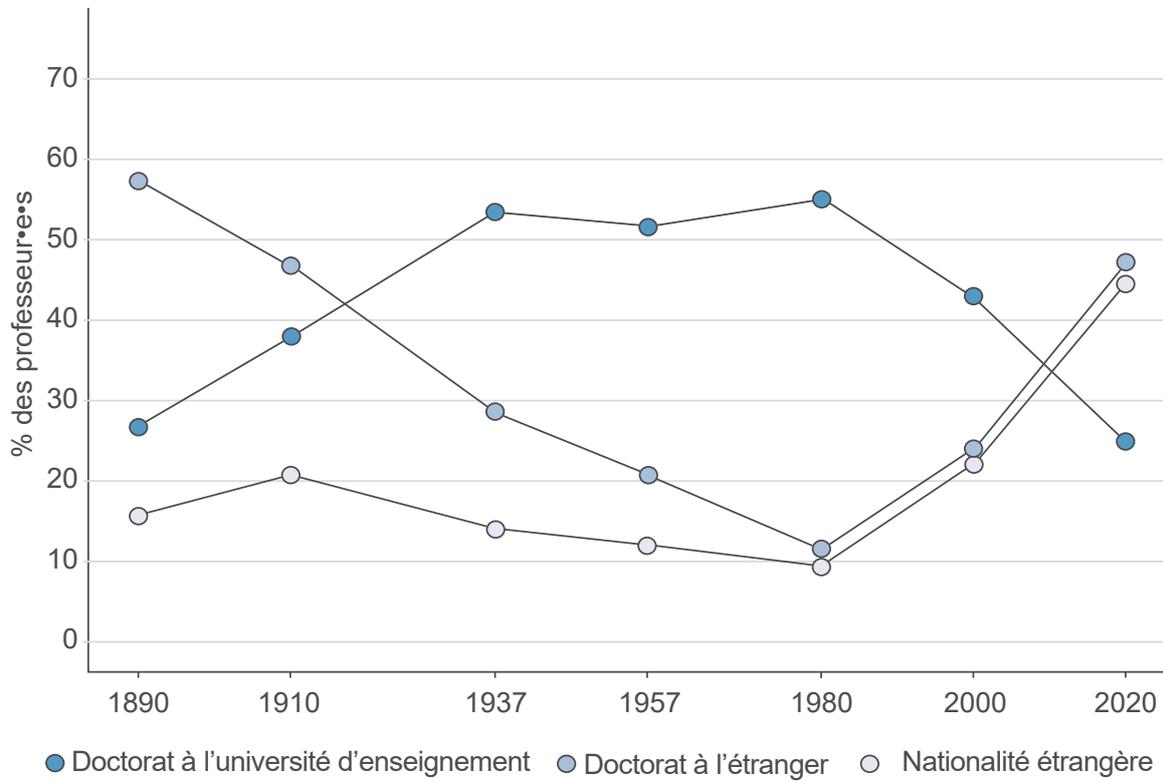
Robert Martin-Achard (1919-1999), professeur de théologie (fils d'Alexandre)

Überfremdung et nationalisation du corps professoral

La deuxième phase considérée est marquée par une « nationalisation » du corps professoral, qui s’observe dans les profils des professeur·e·s de 1937 à 1980. À partir de la Première Guerre mondiale, un contexte d’hostilité envers les étrangers, souvent teinté d’antisémitisme, favorise l’affirmation parmi les autorités politiques et de nombreuses élites suisses d’une volonté d’une plus grande indépendance économique et intellectuelle de la Suisse, et qui se traduit par la thématization de ladite « surpopulation étrangère » (*Überfremdung*)⁸. Dans le prolongement de ces débats, une nouvelle association académique est fondée en 1915, l’Association nationale des universitaires suisses, dont la convocation à l’assemblée fondatrice est destinée exclusivement aux enseignants de nationalité suisse. Différentes mesures en matière économique et de politique migratoire sont mises en place; sur le plan des universités également, la politique de recrutement donne la priorité à des candidats de nationalité suisse, entraînant une progressive « nationalisation » du corps professoral dès le début des années 1920. Le **Graphique 10.2** illustre la claire priorité donnée au recrutement de professeur·e·s ayant effectué leur doctorat en Suisse, et la chute du taux de professeur·e·s de nationalité étrangère qui est divisé par deux entre 1910 et 1980. La tendance est encore plus marquée lorsque l’on considère le taux de professeur·e·s avec un doctorat obtenu à l’étranger, qui chute de 47% à 12% entre ces deux dates. *A contrario*, le taux de professeur·e·s recrutés dans la même université que celle de leurs études doctorales augmente pour dépasser les 50% entre 1937 et 1980, et finalement redescendre en 2020 à des taux semblables à ceux atteints en 1890. En d’autres termes, tant pour la nationalité étrangère que pour l’obtention du doctorat à l’étranger, une courbe en U se dessine, illustrant la « nationalisation » du corps professoral entre 1910 et 1980, alors que la proportion de professeur·e·s ayant leur doctorat dans la même université suit une courbe en U inversée. Ces taux de recrutement interne varient peu selon l’université considérée.

⁸ ROSSIER Thierry, BEETSCHEN Marion, MACH André et al., « Internationalisation des élites académiques suisses au xx^e siècle : convergences et contrastes », *Cahiers de la recherche sur l’éducation et les savoirs* 14, 2015, pp. 119-139.

Graphique 10.2 – Nationalité et lieu d’obtention du doctorat des professeur·e·s des Universités de Bâle, Zurich et Genève (1890-2020)



Source: Base de données des élites suisses (<<https://elitesuisses.unil.ch>>).

Le cas de l’Université de Genève se distingue cependant de ceux de Bâle et Zurich durant cette période. En effet, entre 1910 et 1937, Genève est la seule université où la proportion de professeurs étrangers progresse (voir **Graphique 10.1**). Cette plus grande ouverture de l’établissement du bout du lac doit beaucoup au développement de la Genève internationale, et en particulier à la fondation en 1927 – à la suite de l’installation de la Société des Nations à Genève – de l’Institut universitaire de hautes études internationales, sous l’impulsion du professeur d’économie William Rappard (1883-1958). Ce dernier, qui fut également doyen et recteur, a joué un grand rôle dans la venue de plusieurs professeurs de nationalité étrangère à Genève.

La préférence donnée aux professeur·e·s de nationalité suisse ne signifie pas que l’accès à l’élite académique se démocratise réellement,

que ce soit au niveau de l'origine sociale ou du genre. En l'absence de registre qui renseignerait de manière systématique l'origine sociale des professeur·e·s, il est cependant possible d'aborder cette thématique par les marges, en se focalisant sur un groupe spécifique, comme nous l'avons fait précédemment avec les patriciens. La féminisation tardive du corps professoral permet, de façon similaire, d'approcher la persistance de logiques de ségrégation sociale dans la sphère académique (voir **Encadré 10.2**).

Encadré 10.2 – Les premières femmes professeures

Durant l'entier du xx^e siècle, la sphère académique demeure un bastion masculin. Notre base de données ne compte ainsi aucune femme professeure en 1890, 1910 et 1937. Quelques femmes accèdent cependant au professorat durant la première moitié du xx^e siècle. Elles sont généralement de nationalité étrangère et provenant de milieux privilégiés.

Sur le plan suisse, la première femme professeure extraordinaire est Anna Tumarkin (1875-1951), d'origine russe, nommée à l'Université de Berne en 1909. Après un doctorat à Berne en 1895 et une habilitation en 1898, elle est par ailleurs la première femme à pouvoir enseigner dans cette université. Sa nationalité n'est pas un hasard. En effet, la fin du xix^e siècle compte une présence importante d'étudiantes russes dans les universités suisses⁹.

À l'**Université de Genève**, Lina Stern (1878-1968) est la première femme professeure extraordinaire, nommée en 1917 à la chaire de chimie physiologique. Entrée comme étudiante en 1898, elle obtient son doctorat en 1903 et travaille comme chercheuse jusqu'à sa nomination. Après une campagne de dénigrement dénonçant son origine russe et sa confession israélite, elle quitte Genève pour Moscou en 1925. En 2016, un bâtiment des Hôpitaux universitaires de Genève est baptisé au nom de la professeure Stern. À l'**Université de Bâle**, Elisa Mahler (1882-1970)

⁹ SUTTER Eva, BELSER Katharina et CHAPONNIÈRE Martine, *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, 2001.

est nommée professeure extraordinaire de langue et littérature russes en 1938. Née à Moscou, elle poursuit d'abord des études supérieures à l'école supérieure Bestužev à Saint-Pétersbourg, seul établissement ouvert aux femmes à l'époque. Elle effectue des séjours à Berlin, Paris, et Bâle, où elle obtient son doctorat en 1924, au prix d'importantes difficultés en raison du contexte politique, de sa nationalité et de son genre.

Hedi Fritz-Niggli (1921-2005) est la première professeure de l'**Université de Zurich**. Son parcours présente toutes les caractéristiques du *cursus honorum* helvétique: un doctorat en médecine en 1946, une habilitation en 1952 qui lui ouvre l'accès à la fonction de privat-docente, puis de professeure titulaire en radiobiologie en 1958, puis extraordinaire en 1963 et enfin ordinaire en 1968. Elle est la fondatrice de la Société suisse de radiobiologie qu'elle préside de 1946 à 1968, et la première femme membre du Conseil suisse de la science (1969). Elle est la fille du professeur Paul Niggli (1888-1953), éminent scientifique de l'Université de Zurich et de l'École polytechnique fédérale, deux institutions où il a exercé les fonctions de recteur. Son fils Ernst, frère d'Hedi, professeur à l'Université de Berne, sera président de l'Académie suisse des sciences naturelles (1977-1982) et membre du Conseil de la recherche du Fonds national pour la recherche scientifique (FNS, 1977-1986).

La ré-internationalisation et la féminisation tardive et relative du corps professoral

La dernière période démarre lors des deux dernières décennies du xx^e siècle. Celles-ci sont caractérisées par une ré-internationalisation des élites académiques mais aussi, de manière tardive et limitée, par leur féminisation. À partir de 1980, le nombre de professeur·e·s de nationalité étrangère ou ayant obtenu leur doctorat à l'étranger augmente fortement à nouveau (voir **Graphique 10.2**). Élément nouveau, les lieux d'obtention du doctorat se diversifient. En 1890, l'écrasante majorité des doctorats obtenus à l'étranger concernaient l'Allemagne et la France; en 2020, ces pays restent prédominants avec, par exemple, 26% de doctorats obtenus en Allemagne pour Bâle et 31% pour Zurich, et 10% des doctorats obtenus en France

pour Genève. Cependant, d'autres pays – à commencer par les États-Unis – deviennent également importants, comme le Royaume-Uni ou l'Italie. Cette diversification est révélatrice d'une ré-internationalisation croissante de la sphère académique, mais aussi d'une modification des hiérarchies entre les différents pôles du monde scientifique. En effet, si le nombre de professeurs de nationalité étrangère augmente pour atteindre environ 40 % dans les trois universités, l'Allemagne, la France et les pays qui dominent historiquement le monde scientifique sont toujours les mieux représentés.

La proportion de professeur·e·s de nationalité allemande est très importante en 1890, de 80 % et jusqu'à représenter l'ensemble des nationalités étrangères selon l'université. Ce taux restera très élevé à Bâle et à Zurich jusqu'en 1910, alors qu'à Genève ce sont les nationalités françaises et du reste de l'Europe qui dominent. Cette situation attisera les débats précités quant à la nécessité de donner la priorité au recrutement national du corps professoral. En gardant à l'esprit que le nombre de professeurs étrangers est beaucoup plus faible entre 1937 et 1957 qu'en 1980 et 2000, la part relative des professeur·e·s d'origine allemande varie très peu historiquement à Bâle comme à Zurich. À Genève, on constate en revanche une diversification précoce des nationalités du corps professoral. Dès 1937, la moitié des professeur·e·s étranger·ère·s à Genève ne sont ni allemands ni français (avec notamment des professeur·e·s de nationalité américaine, russe, et polonaise). Cette tendance ne fait que s'accroître entre 1980 et 2020.

La ré-internationalisation du recrutement du corps professoral, et donc la valorisation de l'expérience internationale, se double d'une formalisation des parcours, avec pour conséquence des carrières souvent plus longues et plus précaires, de sorte que certaines catégories d'universitaires demeurent relativement exclues de l'accès aux positions les plus élevées¹⁰. C'est le cas des femmes qui, si elles constituent aujourd'hui la moitié des étudiant·e·s (avec cependant de

¹⁰ FUMASOLI Tatiana et GOASTELLEC Gaële, «Recruitment of academics in Switzerland: e pluribus unum?», in: TEICHLER Ulrich et CUMMINGS William K. (éd.), *Forming, recruiting and managing the academic profession*, Cham, Springer, 2015, pp. 145-161.

grandes variations selon les disciplines) restent encore beaucoup moins nombreuses à accéder à des postes stabilisés de rang professoral, moins de 25 % en 2020 dans les trois universités étudiées dans ce chapitre.

Ce que l'on observe ici dans le cas des Universités de Bâle, Genève et Zurich n'est pas fondamentalement différent de ce qui a pu être relevé dans le domaine des élites politiques et économiques (voir **Chapitres 5, 6 et 7**). La proportion de professeures reste particulièrement faible jusqu'au début du **xxi^e** siècle. Cette augmentation très tardive ne signifie pas cependant que les chances d'accès à l'élite académique se sont réellement améliorées pour les femmes. Le plafond de verre, c'est-à-dire l'ensemble des obstacles qui séparent les femmes des positions hiérarchiques les plus élevées, et la plus grande précarité des carrières féminines sont des dimensions fortement structurantes de la sphère académique encore aujourd'hui. Les femmes sont en effet statistiquement moins représentées que les hommes au rang académique le plus élevé de professeur ordinaire. Pourtant, elles ne se différencient guère des hommes que ce soit en termes de nationalité, d'occupation de fonctions de doyennes ou de rectrices, ou encore de disciplines. Ces éléments soutiennent le constat largement partagé d'une sous-représentation des femmes aux postes les plus élevés de la hiérarchie académique, et cela indépendamment des contextes nationaux ou des disciplines¹¹.

À profil égal, les femmes accèdent au corps professoral au prix d'une carrière souvent plus lente dont découle un âge de nomination plus élevé que les hommes¹². L'exemple de Hedi Fritz-Niggli (voir **Encadré 10.2**) souligne l'importance des liens familiaux, facteur qui, potentiellement, permet de compenser les effets du plafond de verre par l'origine sociale. Un autre aspect est celui de la conversion de ressources acquises lors d'une carrière d'excellence à l'international, à l'image

¹¹ ECKLUND Elaine Howard, LINCOLN Anne E. et TANSEY Cassandra, «Gender Segregation in Elite Academic Science», *Gender & Society* 26 (5), 2012, pp. 693-717. En ligne: <<https://doi.org/10.1177/0891243212451904>>.

¹² BENZ Pierre, *Des sciences naturelles aux sciences de la vie. Changements et continuités des élites académiques de la biologie et de la chimie en Suisse au **xx^e** siècle*, thèse de doctorat, Lausanne, Université de Lausanne, 2019.

de Barbara Hohn (*1939), nommée professeure extraordinaire de biologie moléculaire des plantes à Bâle en 1996. Née en Autriche, elle effectue d'abord deux séjours postdoctoraux dans les très prestigieuses universités de Yale et de Stanford aux États-Unis, puis est recrutée à l'Université de Bâle en tant que postdoctorante, puis chargée de cours, privat-docente et professeure, à l'âge très tardif de cinquante-sept ans. Pour mieux saisir les mécanismes d'exclusion des femmes de l'élite académique, il est nécessaire de considérer des aspects qui dépassent les possibilités d'une analyse prosopographique menée sur les seules positions dans la sphère professionnelle: le phénomène du plafond de verre se doit d'être restitué dans un contexte à la fois plus précis, en tenant compte des conditions d'existence au quotidien, et plus large, en dépassant les frontières du travail professionnel, afin de rendre compte des mécanismes invisibles de la domination masculine. Derrière les carrières, c'est le « curriculum caché » qu'il s'agit d'interroger, c'est-à-dire les différents mécanismes qui façonnent et reproduisent les dynamiques proprement genrées des inégalités dans l'accès aux postes académiques¹³. Les représentations masculines associées à certaines filières, l'accès restreint des femmes aux réseaux informels masculins de socialisation professionnelle, l'investissement prépondérant des femmes dans la vie familiale ou la négociation des doubles carrières au sein du couple sont autant de facteurs qui contribuent à maintenir un plafond de verre et nécessitent d'être analysés par d'autres enquêtes de terrain.

D'une globalisation à l'autre : les nouvelles mobilités internationales des professeur·e·s

Les transformations des profils du « savant patricien cosmopolite » de la fin du XIX^e siècle au « scientifique globalisé » du début du XXI^e siècle renseignent plus largement sur l'évolution des cadres sociaux

¹³ SANCHEZ-MAZAS Margarita et CASINI Annalisa, « Égalité formelle et obstacles informels à l'ascension professionnelle: les femmes et l'effet "plafond de verre" », *Social Science Information* 44 (1), 2005, pp. 141-173. En ligne: <<https://doi.org/10.1177/0539018405050464>>.

de l'activité scientifique et sur la nature changeante des liens entre la sphère académique et les autres sphères sociales. En effet, le monde universitaire n'a jamais été isolé, bien que les modalités de ses relations avec les sphères politique et économique aient pu fortement varier selon les époques et les espaces géographiques considérés. Le monde académique suisse de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle se caractérise par la forte présence à la fois de membres de familles patriciennes et de professeurs étrangers, notamment allemands. La thématization de l'*Überfremdung* dans les premières décennies du XX^e siècle participe à un mouvement de nationalisation du corps professoral, avant que ce dernier ne se ré-internationalise à la fin du XX^e siècle.

Les professeur.e.s de la période contemporaine se distinguent de leurs prédécesseur.e.s par le changement qualitatif de leur expérience internationale. En effet, le champ académique et scientifique est devenu de plus en plus transnational, avec une valorisation croissante des expériences en dehors des frontières nationales durant la formation ou la carrière. Les universités suisses, qui comptent de loin la plus grande proportion de professeur.e.s de nationalité étrangère en comparaison européenne, se sont largement alignées sur ces nouveaux critères d'évaluation de l'excellence scientifique, favorisant l'émergence de la figure du « scientifique globalisé ».

Cette forme d'ouverture internationale n'apporte toutefois pas une égalité des chances dans l'accès à l'élite académique, comme en témoigne la part encore faible des femmes professeures en 2020. Finalement, l'analyse des élites académiques permet une mise en perspective originale de la place des universités dans l'écosystème des villes suisses. Loin de l'image de tour d'ivoire à laquelle elles sont souvent associées, ces institutions font partie intégrante de la coordination et de la reproduction des élites urbaines.